



1642

PROGRAMME DE TRAVAIL 2003

DU CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

OECD  OCDE

SAH(2003)1

Février 2003

94, rue Chardon-Lagache
75016 Paris, France
Tél. : +33 (0) 1 45 24 89 87
Fax : +33 (0) 1 45 24 90 31
Adresse postale :
2, rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16

THE JOURNAL OF THE

ROYAL SOCIETY OF MEDICINE

DEPARTMENT OF MEDICINE

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION/RÉSUMÉ.....	5
I. COMPÉTITIVITÉ DES ÉCONOMIES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	6
1.1. ETUDES DE PROSPECTIVE SUR LA COMPÉTITIVITÉ/FÉCONDATION DE PROGRAMMES	6
1.2. CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE DAKAR SUR LE COMMERCE ET LES INVESTISSEMENTS EN AFRIQUE.....	7
1.3. PROCESSUS DE BOLOGNE.....	7
II. LES TRANSFORMATIONS DE L'AGRICULTURE EN AFRIQUE DE L'OUEST	9
2.1. ÉTUDE DE DÉFINITION.....	9
2.2. ÉLABORATION D'UNE NOTE DE CADRAGE SUR LES PROCESSUS DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE	10
2.3. DIALOGUE POLITIQUE AVEC LES INTERVENANTS CONCERNANT LES PROCESSUS DE TRANSFORMATION.....	10
2.4. DIFFUSER LES RÉSULTATS LORS DE FORUMS INTERNATIONAUX.....	11
III. LES MODES DE GOUVERNANCE ET LE DÉVELOPPEMENT	12
IV. CONFLITS.....	14
4.1. RÉFLEXION GÉNÉRALE.....	14
4.2. ANALYSE DES CONFLITS	14
4.3. EXPLORATION D'UN CAS CONCRET DE RELANCE DE L'ÉCONOMIE DANS UNE ZONE EN SORTIE DE CONFLIT DE LA RÉGION DE LA MANO RIVER UNION.....	15
V. ESPACES D'INTÉGRATION RÉGIONALE	16
5.1. LES ESPACES FRONTALIERS.....	17
5.2. CARTOGRAPHIE DES ESPACES RÉGIONAUX.....	18
VI. PARTENARIATS.....	19
6.1. PARTENAIRES TRADITIONNELS.....	19
6.2. NOUVELLES ORIENTATIONS DU PARTENARIAT	20
6.3. LES PARTENARIATS INTRA-OCDE	21
6.4. AUTRES PARTENARIATS	21
VII. COMMUNICATION.....	21
VIII. PERSONNEL ET BUDGET.....	23
ANNEXE.....	24

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

PROGRAMME DE TRAVAIL 2003 DU CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

INTRODUCTION/RÉSUMÉ

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest s'est engagé dans un exercice de prospective centré sur la compétitivité des économies en Afrique de l'Ouest. Cet exercice est abordé sous l'angle des dynamiques d'intégration dans la région et des nouveaux paramètres liés à la mondialisation. Ainsi, les modes de gouvernance, la capacité de prévention et de gestion des conflits font partie des thèmes analysés pour leur lien avec le développement de la sous-région.

L'année 2002 a permis de lancer des activités opérationnelles et de préciser les concepts et approches de cette prospective régionale dans trois domaines :

- La compétitivité ;
- Les transformations de l'agriculture ouest-africaine ;
- La gestion des crises.

L'année 2003 est une année de production intensive. De nombreuses études sont attendues. Elles s'appuient sur l'interdisciplinarité (économie, géographie, société) et intègrent des éléments d'analyse spatiale.

Dans le cadre des études de prospective sur la compétitivité, 8 études/recherche-action sont attendues dont trois pour 2003. Elles serviront de base pour la fécondation des programmes d'appui au développement. Ces études se feront en étroite collaboration avec les institutions internationales (OMC, Banque mondiale, etc.) et les acteurs du secteur privé. La coopération avec l'OCDE s'articule à la fois autour de l'organisation d'une conférence sur le commerce et l'investissement à Dakar (avril) et autour du processus de Bologne sur les PME.

Concernant les transformations de l'agriculture en Afrique de l'Ouest, les études porteront sur l'accroissement de la compétitivité de l'agriculture africaine et des mesures à mettre en place pour favoriser cette évolution. Deux thématiques apparaissent comme essentielles : le rôle de l'agriculture familiale et celui de l'innovation technique. Un processus de consultation avec les acteurs impliqués et la participation de spécialistes (IIED) permettront au Club d'affiner son approche pour les prochaines années.

En matière de modes de gouvernance, un programme exploratoire est en cours. Il s'appuie sur les leçons des expériences historiques et contemporaines locales, et s'inspire de l'expérience des autres pays. Une note d'orientation permettra d'identifier les problématiques, les analyses et réflexions essentielles dans le domaine. Celle-ci sera validée par une série de missions qui permettront d'analyser ces résultats.

Pour le programme de recherche-action sur les conflits, le travail du Club s'axera sur une amélioration de la compréhension de la nature et des dynamiques des conflits ouest-africains et sur la définition de pistes opérationnelles pour améliorer l'efficacité des mécanismes de prévention et de résolution des conflits. Le travail portera sur l'analyse des conflits et des problématiques liées au mouvement des populations. Le cas de la Mano River Union sera approfondi et un séminaire de réflexion sera organisé autour de cet exemple.

Les espaces d'intégration régionale posent concrètement les problèmes de la coopération régionale, ainsi que ceux liés aux réfugiés. Le Club ciblera son action sur les espaces frontaliers avec le cas de la Mano River Union, des "pays frontières" au Mali et de l'expérience SKBo. Des outils cartographiques seront développés car ils font apparaître la dimension spatiale comme un moyen d'analyser les enjeux et problématiques.

Concernant les partenariats, les collaborations avec les institutions et réseaux régionaux ouest-africains autour du programme de travail sont ouvertes. L'élargissement géographique du Club se poursuit. Des missions et activités, mettant l'accent sur la construction de l'espace ouest-africain autour d'intérêts communs entre les pays francophones et anglophones, sont programmées.

Le développement d'actions communes avec d'autres services de l'OCDE enrichira et améliorera la visibilité des travaux du Club. L'OCDE s'est maintenant dotée d'un pôle de développement dont le Club fait partie, lui permettant de mettre en valeur ses connaissances et son expérience de la région, et plus généralement de l'Afrique.

Pour accomplir ce travail, le Club pourra s'appuyer sur une équipe renouvelée et renforcée, multidisciplinaire et multi-culturelle. En outre, il renforcera sa collaboration avec les experts et instituts de recherche africains.

I. COMPÉTITIVITÉ DES ÉCONOMIES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Personne contact : Papa Demba Thiam : +33 (0) 1 45 24 89 85

E-mail : papa-demba.thiam@oecd.org

1.1. Etudes de prospective sur la compétitivité/fécondation de programmes

Dans les dispositifs actuels d'appui au développement, le Club a privilégié la fécondation de programmes/projets régionaux. Cette fécondation doit se faire sur la base d'études ou de recherche-action, et de manière pro-active.

Le Club a élaboré une note d'orientation qui précise les différentes études à mener. Elle se base sur les déterminants structurels de la compétitivité, les problématiques liées à ces derniers et une hiérarchie des priorités. Elle a fait l'objet de discussions avec l'OCDE, des agences de coopérations bilatérales et multilatérales ainsi que des organisations représentatives du secteur privé en Afrique de l'Ouest. Elle a été approuvée lors de la dernière réunion du Groupe d'orientation et des politiques (GOP) du Club. Les études qu'elle préconise peuvent se résumer ainsi :

- Etude 1 : Élaboration d'un cadrage macro-économique régional avec la construction des indicateurs révélateurs des nouvelles tendances de l'économie régionale.
- Etude 2 : Analyse de la pertinence et la cohérence des fonctions remplies par les structures d'appui aux entreprises, à l'entrepreneuriat, à la concertation publique/privé et au commerce pour concevoir des leviers d'action adaptés au développement de l'entreprise par l'accès aux marchés.
- Etude 3 : Étude des déterminants structurels de la montée en puissance du secteur informel / étude des facteurs et stratégies de transition du secteur informel pour le renforcement d'un secteur privé dynamique et durable.

- Etude 4 : Étude des facteurs de changement et des capacités de réaction des structures de production indigènes face aux changements nouveaux induits par la formalisation des processus de globalisation de l'économie mondiale pour inspirer des politiques adaptées et cohérentes.
- Etude 5 : Définition et étude des sous-espaces économiques régionaux/plans en termes d'opportunités économiques potentielles et d'avantages comparatifs. L'objectif de l'exercice est de contribuer à la distribution de potentiels de croissance intégrés et complémentaires au sein de l'espace économique par des politiques d'intégration économique essentiellement basées sur des politiques d'aménagement du territoire et de décentralisation. Une telle étude devrait permettre d'aider à la conception de programmes de renforcement des capacités des structures d'intégration régionale.
- Etude 6 : Étude des systèmes de gouvernance des entreprises informelles pour la compréhension des modes de transversalité des structures à la base de l'adhésion des employés à la culture d'entreprise. L'objectif de cette étude est d'aider à la conception de modes de gouvernance adaptée dans les entreprises formelles.
- Etude 7 : Évaluation des opportunités économiques dans des zones à risques de conflits et dans des zones qui ont été le théâtre de conflits afin d'examiner les possibilités de mettre l'insertion des populations dans des activités économiques en compétition avec les perspectives de guerre.
- Etude 8 : Analyse de l'impact de certaines politiques de subventions des États membres de l'OCDE sur la compétitivité des économies ouest-africaines.

L'exécution du programme sur la compétitivité devrait renforcer les synergies opérationnelles avec l'OCDE, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement), l'ITC (International Trade Centre), l'UNIDO (United Nations Industrial Development Organization), de même qu'il devra permettre de renforcer un partenariat rénové avec le secteur privé et les institutions d'intégration régionale (CEDEAO, UEMOA).

1.2. Conférence internationale de Dakar sur le commerce et les investissements en Afrique

La Conférence internationale de Dakar (avril 2003) s'inscrit dans le programme du Club sur la compétitivité. Ses conclusions vont appuyer le schéma d'exécution du programme et participer ainsi à la poursuite des objectifs de dialogue de politiques et de fécondation de programmes.

La Conférence, organisée conjointement par la Direction des échanges et le Club, prévoit trois journées d'ateliers techniques suivies éventuellement par une réunion politique au niveau du NEPAD. L'objectif est d'aboutir à un consensus sur le profil de nouveaux programmes d'assistance au développement du secteur privé en Afrique par le biais de la promotion des investissements et de l'accès aux marchés.

1.3. Processus de Bologne

La Charte de Bologne sur les politiques de développement des PME a été adoptée par l'OCDE et le gouvernement italien à Bologne en Juin 2000. Le suivi de cette conférence se fait dans le cadre du «Processus de Bologne». Le Club fait partie du « task force » qui regroupe la DSTI (Direction de la Science de la Technologie et de l'Industrie) et la DCD (Direction de la Coopération pour le Développement). Une conférence est prévue à Istanbul en 2004, soutenue par une série d'ateliers dans le cadre de l'INSME (International Network for SMEs). Avec la participation du Club au task force, plusieurs pays africains ont été invités à s'y joindre.

Produits attendus

Produits	Echéance/ 3 années	Collaborations
Etude 1 : Elaboration d'un cadrage macro-économique régional avec la construction des indicateurs révélateurs des nouvelles tendances de l'économie régionale	Fin 2003	Banque mondiale/ prog : «Investment Climate Assessment »
Etude 2 : Analyse de la pertinence/cohérence des fonctions remplies par les structures d'appui aux entreprises, à l'entrepreneuriat, à la concertation publique/privé et au commerce	Fin 2003	Secteur privé en Afrique de l'Ouest
Etude 3 : Etude des déterminants structurels de la montée en puissance du secteur informel/étude des facteurs et stratégies de transition du secteur informel		
Etude 4 : Etude des facteurs de changement et des capacités de réaction des structures de production indigènes face aux changements liés à la mondialisation		
Etude 5 : Définition et étude des sous-espaces économiques régionaux/plans en termes d'opportunités économiques potentielles et d'avantages comparatifs.	Fin 2003	Secteur privé en Afrique de l'Ouest Coopération Sud-sud avec le financement japonais
Etude 6 : Etude des systèmes de gouvernance des entreprises informelles		
Etude 7 : Évaluation des opportunités économiques dans des zones à risques de conflits et dans des zones ayant été le théâtre de conflits		
Etude 8 : Analyse de l'impact de certaines politiques de subventions des États membres de l'OCDE sur la compétitivité des économies ouest-africaines		OCDE projet sur la cohérence des politiques
Conférence internationale de Dakar sur le commerce et les investissements en Afrique	Avril 2003	OCDE direction des échanges
Conférence processus de Bologne	Istanbul en 2004	OCDE International Network for SMEs

Communication

OBJECTIFS/CIBLES	ACTIONS	OUTILS
Favoriser la création d'un consensus autour des propositions faites lors de la conférence de Dakar	Plan de communication spécifique	Visioconférence Groupes de discussion électronique Site web spécifique Conférences de presse Identité visuelle spécifique
Informers décideurs et acteurs économiques	Diffuser le plus largement possibles les résultats des études	Site web Groupe de discussion électronique

II. LES TRANSFORMATIONS DE L'AGRICULTURE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Personne contact : Karim Hussein : +33 (0) 1 45 24 96 31

E-mail : karim.hussein@oecd.org

Les secteurs de l'agriculture et des ressources naturelles emploient la majeure partie de la main-d'œuvre ouest-africaine, l'agriculture représentant, à elle seule, plus de 30 % du PIB de la région. Elle est parvenue à s'adapter pour répondre aux besoins alimentaires d'une population en forte croissance. Son poids et sa capacité d'adaptation en font un acteur important de la croissance économique.

Cependant, les changements qui affectent l'environnement économique international touchent également l'agriculture. Il convient donc d'accroître la compétitivité de l'agriculture africaine grâce à des initiatives adaptées aux spécificités régionales et des mesures de transformation durables et poussées.

2.1. *Étude de définition*

Le Club est chargé de la coordination des travaux sur les tendances structurelles de l'agriculture ouest-africaine. Son objectif est d'identifier les implications politiques et pratiques, dans les domaines suivants :

- Rôle de l'agriculture familiale ;
- Rôle de l'innovation technique.

Les résultats de deux études de définition complémentaires seront publiés au printemps 2003.

(i) Rôle de l'agriculture familiale

La majeure partie de l'agriculture ouest-africaine repose sur de petites exploitations familiales. Cette situation va certainement persister dans un proche avenir. Cependant, l'évolution démographique et environnementale (et les mutations considérables de l'environnement économique régional et international) va conduire à des transformations majeures. Celles-ci ont un impact différent selon le domaine concerné.

Pour mieux comprendre la dynamique du changement et la manière dont celui-ci affecte les types d'agriculture et les structures, le Club a lancé un examen des données disponibles en consultation avec l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED). L'objectif de ces travaux est de mettre au point une définition opérationnelle et une typologie des exploitations familiales prenant en compte la diversité des situations, des moyens de subsistance, des stratégies et des sources de revenu des fermes ouest-africaines et de réfléchir à leur répartition dans l'espace.

L'étude s'intéresse aux grandes tendances de l'agriculture ces dernières années et identifie les principaux enjeux pour les intervenants et les réponses clés. Elle met en lumière les secteurs nécessitant de nouvelles données d'exploitation et une analyse supplémentaire. Elle se penche sur l'impact des politiques des pays membres de l'OCDE sur l'agriculture ouest-africaine. Enfin, les implications en termes d'action sont identifiées et les éléments relatifs à un processus analytique supplémentaire proposés.

(ii) Innovation technique : rôle de la recherche et de la vulgarisation agricole

Dans un contexte en évolution constante, il est essentiel que des processus efficaces soient en place en matière d'innovation agricole. Si certaines expériences sont positives, on note encore de nombreux obstacles à la génération, à la diffusion et à l'utilisation des innovations. L'impact de la recherche et de la vulgarisation agricoles dans ce domaine reste mitigé.

Pour compléter l'étude décrite ci-dessus, le Club travaille actuellement avec un spécialiste en matière de processus d'innovation, de leur rôle dans la transformation de l'agriculture ouest-africaine et des enseignements tirés. L'étude établit une distinction dans l'utilisation des innovations par les exploitations agricoles davantage orientées vers le marché, et par celles destinées principalement à subvenir aux besoins du ménage.

Cette étude met en lumière :

- Le rôle de l'innovation comme facteur d'adaptation de l'agriculture familiale à un environnement en pleine évolution ;
- Les forces et les faiblesses de la recherche et de la vulgarisation ainsi que les défis à relever pour mieux répondre aux besoins des producteurs ;
- Le rôle des organisations de producteurs dans les processus d'innovation. Plusieurs domaines auxquels le Club pourrait contribuer à des initiatives existantes sont identifiés.

(NB : Ces deux études seront disponibles en avril).

2.2. *Élaboration d'une note de cadrage sur les processus de transformation de l'agriculture*

Le Club coordonnera un large processus de consultation, notamment à travers un *Groupe de discussion électronique*. Celui-ci réunira les parties prenantes et les donateurs intéressés par ce thème (été 2003). Une Note de cadrage sera proposée à partir de ces éléments (été/automne 2003). Celle-ci identifiera les points clés qui serviront de base à l'approche du Club en matière de transformation de l'agriculture, ainsi que les priorités pour les deux prochaines années. Elle définira un processus de convergence avec le travail sur la compétitivité. Des activités sur deux ou trois questions pourraient être lancées en collaboration avec des partenaires au cours du dernier trimestre 2003, suivies d'autres événements du même type en 2004-2005.

2.3. *Dialogue politique avec les intervenants concernant les processus de transformation*

Certes préoccupés par l'efficacité et l'amélioration des revenus, les différents intervenants ont souvent une vision très différente du développement agricole. Ainsi, de nombreux *ministres de l'Agriculture* de la sous-région cherchent à « moderniser » l'agriculture pour améliorer la compétitivité et le développement économique national. Ceci au travers de fermes commerciales, en augmentant l'utilisation des moyens de production, de la technologie et une main-d'œuvre qualifiée.

Les *producteurs*, quant à eux, ont tendance à favoriser une amélioration reposant sur l'accès aux moyens de production, aux marchés, à un régime de propriété sûr et à de meilleures possibilités de moyens de subsistance. Cette stratégie vise à préserver la structure sociale des exploitations familiales et à les protéger des effets négatifs de la libéralisation du commerce par le biais des subventions. Les politiques et pratiques agricoles doivent être élaborées en concertation avec les intervenants des milieux ruraux.

Le dialogue politique et la concertation sont au cœur de la transformation de l'agriculture ouest-africaine. Un « groupe consultatif » de spécialistes et de praticiens sera constitué autour de ce thème, et une réunion régionale avec divers intervenants se tiendra fin 2003/début 2004.

Parallèlement, le Club aide l'organisation des producteurs régionaux, le ROPPA¹, à identifier les mécanismes permettant d'influencer et de mettre en œuvre la politique agricole régionale de l'UEMOA². Les résultats de la phase initiale seront discutés en mars 2003. De même, une décision sera prise dans le courant de l'année sur le rôle que pourrait éventuellement jouer le Club, à plus long terme, en matière de soutien technique.

2.4. Diffuser les résultats lors de forums internationaux

Pour en accroître l'impact, les résultats de ces études seront intégrés à une série d'initiatives régionales et internationales dédiées à (i) l'amélioration des processus de génération des technologies et au (ii) soutien de l'agriculture africaine. Par exemple, des liens seront établis avec :

- L'initiative internationale pour l'intégration de l'agriculture dans le contexte international ;
- Les travaux de l'OCDE sur la cohérence des politiques ;
- Les ateliers de l'OCDE sur le régime de propriété ;
- Les initiatives du FIDA en matière de services agricoles en Afrique de l'Ouest.

Produits attendus

Produits	Echéance	Collaborations
Agriculture familiale : étude de définition opérationnelle et typologie des exploitations familiales	Printemps 2003	IIED
Innovation technique : rôle de la recherche et de la vulgarisation agricole	Printemps 2003	Experts africains
Note de cadrage sur les processus de transformation de l'agriculture	Automne 2003	
Groupe de discussion électronique autour du processus de transformation de l'agriculture	Été 2003	
Réunion régionale	Fin 2003-début 2004	Experts africains
Rapport, appui au ROPPA dans la mise en œuvre de la politique agricole de l'UEMOA	Début 2003	

¹ Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA).

² Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)

Communication

OBJECTIFS/CIBLES	ACTIONS	OUTILS
Informers les membres du GOP	Diffuser les résultats des études	EDG Site Web Fiche de résumés
Informers les spécialistes de l'agriculture en Afrique de l'Ouest	Innovers dans la communication des résultats des études Diffuser ces résultats	Cartes Presse locale

III. LES MODES DE GOUVERNANCE ET LE DÉVELOPPEMENT

Personne contact : Boubakar Moussa Ba : +33 (0) 1 45 24 17 98

E-mail : boubakar-moussa.ba@oecd.org

Les systèmes politiques et les modes de gouvernance ont une importance primordiale pour la construction de l'espace Afrique de l'Ouest autour d'intérêts communs. En effet, ce sont les systèmes politiques et les modes de gouvernance qui définissent les orientations stratégiques, les cadres et les politiques à partir desquelles les démarches sont esquissées, les ressources accumulées, les programmes et les activités mis en œuvre pour faire face aux défis du développement.

Il existe deux approches de la gouvernance :

- La première restreint la notion de la gouvernance au domaine public, au style de gouvernement, à l'action publique, voire à « l'art de gérer la chose publique » à tous les niveaux ;
- Une seconde approche étend la notion de gouvernance à la gestion des personnes, de leurs espaces et de leurs rapports. Elle comprend l'ensemble des activités qui conditionnent l'existence des personnes : l'économie, la sphère politique (l'Etat de droit, les institutions, les biens et services publics, etc.) ; mais aussi la culture, la société, la gestion des différences sous toutes leurs formes (compétition pour l'accès aux ressources, différences culturelles, diversité des croyances religieuses, etc.), etc.

C'est cette seconde approche qui inspirera le programme, en mettant l'accent sur les dimensions politique et socioculturelle qui pourraient créer une fondation pour le développement de la sous-région. La dimension économique sera prise en compte dans le cadre des études prospectives sur la compétitivité.

Pour 2003, le Club se propose de mettre en œuvre un programme exploratoire visant à cerner les problématiques qui se posent en Afrique de l'Ouest en matière de gouvernance et d'esquisser quelques pistes pour les surmonter. Ce programme se fondera sur l'hypothèse de travail suivante : pour relever les défis, il est indispensable de tirer les leçons des expériences historiques et contemporaines locales et de s'inspirer de l'expérience des autres continents.

Au cours d'une première étape (novembre 2002 – février 2003), une « note d'orientation » sera élaborée pour identifier les problématiques, les analyses et réflexions essentielles dans le domaine.

Au cours d'une seconde étape (mars-mai 2003), une série de missions permettra d'organiser des échanges et discussions avec les spécialistes, les partenaires et les acteurs sur le terrain, sur la base de la « note d'orientation ». Celle-ci sera complétée par une synthèse des échanges et discussions, en vue de déterminer les analyses prioritaires.

La conduite du programme se fera avec modestie, et dans un souci de concertation. Les besoins et préoccupations des acteurs et des partenaires du Club seront largement pris en compte.

Quelques problématiques autour desquelles la phase exploratoire sera organisée :

- 1) Parce qu'elle a abrité des royaumes et des empires, l'Afrique de l'Ouest possède une riche expérience en matière de modes de gouvernance. Cet héritage continue d'influencer les communautés, d'inspirer les relations entre les personnes, d'influer sur la gestion des différences, etc. Il serait donc indiqué de passer en revue les « modes de gouvernance en Afrique de l'Ouest : quelques enseignements de l'histoire ». Ce travail devrait mettre à contribution des historiens et des documents, ainsi que les sources de la tradition orale.
- 2) La dernière décennie a été particulièrement féconde en expériences des modes de gouvernance impulsés de l'extérieur. Une étude pourrait être conduite autour des leçons qui peuvent être tirées de ces expériences, pour amorcer des réformes nouvelles, porteuses de paix civile et de modes de gouvernance adaptés aux transformations profondes de la sous-région.

Toujours dans la série des travaux exploratoires on pourrait envisager :

- Une étude sur « les modes de gouvernance et le développement : leçons de l'expérience des autres pays (d'Afrique et d'autres continents) ». A la suite de ces analyses de base, un certain nombre d'hypothèses et de problématiques seront dégagées pour amorcer un processus de recherche-action.

L'élaboration des termes de référence des travaux et leur réalisation effective occuperont le second semestre de l'année 2003. Il est envisagé de constituer un groupe d'experts qui seront mis à contribution pour l'élaboration des termes de référence, le suivi des études et leur évaluation.

Du fait de leur rôle déterminant dans la compétitivité économique, de leur apport fondamental dans les politiques de gestion des espaces, de prévention et de résolution des différends, des crises et conflits, les modes de gouvernance peuvent apporter une contribution appréciable à la synergie entre les dossiers du Club. La rencontre des maires des villes du bassin du fleuve Sénégal pourrait en offrir l'opportunité (p.15).

Produits attendus

Produits	Echéance	Collaborations
Note d'orientation, missions et synthèse des échanges		
Etude 1. « Modes de gouvernance en Afrique de l'Ouest : quelques enseignements de l'histoire »	Fin 2003	Collaborations recherchées
Etude 2. « Gouvernance et démocratie en Afrique de l'Ouest : leçons de l'expérience des dix dernières années »	Fin 2003	Collaborations recherchées
Etude 3. « Modes de gouvernance et développement : leçons de l'expérience des autres pays »	Fin 2003	Collaborations recherchées

Communication

En ce qui concerne la communication, cet axe de travail étant nouveau, un programme spécifique sera prochainement mis en place. Il combinera nouvelles technologies, produits innovants et surtout mettra l'accent sur la diffusion des produits.

IV. CONFLITS

Personne contact : Donata Gnisci : +33 (0) 1 45 24 89 59

E-mail : donata.gnisci@oecd.org

4.1. Réflexion générale

L'Afrique de l'Ouest se caractérise par des conflits de nature diverse et complexe, qui nécessitent d'être pris en compte dans le cadre des études menées par les différents axes du programme de travail du Club. Le développement de la crise ivoirienne confirme l'importance d'une réflexion régionale sur les conflits. Dans ce contexte, le Club a lancé fin 2002 un programme de recherche-action sur les conflits violents et la stabilité en Afrique de l'Ouest, en vue de compléter les initiatives existantes.

Ce programme vise comme objectifs :

- a) d'améliorer la compréhension de la nature et des dynamiques des conflits ouest-africains ;
- b) d'élaborer des pistes opérationnelles pour améliorer l'efficacité des mécanismes de prévention et de résolution des conflits devant aider les acteurs du terrain et les bailleurs de fonds ;
- c) d'alimenter les autres composantes du programme de travail 2003 (compétitivité, dynamiques transfrontalières, gouvernance, agriculture).

En 2003, les travaux seront organisés autour des axes suivants :

- Approfondir l'analyse des conflits dans la sous-région ;
- Analyser les problématiques liées aux mouvements forcés de populations dans la sous-région ;
- Approfondir un cas concret de relance de l'économie dans une zone transfrontalière en sortie de conflit de la région de la Mano River Union ;
- Organiser un séminaire de réflexion sur les conflits dans la zone de la Mano River Union, et ailleurs en Afrique de l'Ouest
- Poursuivre un travail initié en 2002 autour de la crise ivoirienne et de ses conséquences régionales.

4.2. Analyse des conflits

Ce travail consiste à mener une analyse des causes, des dimensions, des tendances et des évolutions des conflits en Afrique de l'Ouest, en capitalisant sur la littérature et les expériences existantes. Il s'appuiera largement sur des synergies avec les institutions, les experts et les personnes ressources de la région et des pays de l'OCDE, afin de partager les leçons tirées et d'éviter les possibles duplications.

En ce qui concerne les relations avec l'OCDE, des modalités de collaboration avec le « Network on Conflict, Peace and Development Co-operation » (CPDC Net) sont envisagées. Enfin, il existe aussi des possibilités de synergie avec le dossier sur la gouvernance dont certaines problématiques recoupent celles des conflits.

Une note d'orientation présentant l'angle d'approche du Club sur les conflits ouest-africains a été diffusée auprès d'une trentaine d'institutions, d'experts et de personnes ressources de la sous-région ainsi que des pays de l'OCDE pour commentaires.

D'après les priorités fixées dans cette note, le Club coordonnera l'élaboration de quatre à cinq études de cas dont les premières seront lancées en mars et complétées en juin 2003. Ces études seront identifiées et réalisées en collaboration avec les acteurs confrontés à des défis opérationnels.

Par ailleurs, le Club constituera un groupe de travail composé d'acteurs et d'experts courant juin-juillet 2003. Dès septembre 2003, ce groupe participera à une discussion électronique animée par le Club sur la base des résultats des études de cas. Les conclusions du débat seront intégrées à la réflexion générale et accompagnées d'une cartographie commentée des zones de conflits potentiels (préparée avant la fin 2003).

Mi-décembre 2003, un séminaire de restitution sera organisé en Afrique en collaboration avec un partenaire régional pour discuter de ces travaux et identifier des pistes possibles d'approfondissement du programme pour 2004-2006. L'analyse de l'évolution de la crise ivoirienne ainsi que les résultats et les leçons tirés de l'initiative dans la région de la Mano River Union seront également discutés à l'occasion de ce séminaire.

En outre, une concertation a eu lieu à Cotonou (16-17 décembre 2002 sur "Dynamique régionale et crises en Afrique de l'Ouest") à la demande des membres du GOP afin de mieux comprendre les implications de la crise ivoirienne sur le processus régional en Afrique de l'Ouest.

La restitution de cette réunion se tiendra à **Berlin** (Allemagne) en mars 2003, prioritairement en direction des membres-bailleurs du Club, avec l'objectif de rendre compte des résultats de Cotonou et de susciter des suggestions utiles sur la manière de prendre en compte les conclusions de cette rencontre. Il s'agira notamment de réfléchir sur le bien-fondé et la viabilité de la mise en place d'une structure de veille (i.e. un groupe *ad hoc*), restreint et informel de personnalités engagées afin d'initier un dialogue prospectif sur la crise ivoirienne et ses conséquences régionales.

Pour la réunion, la personne de contact est : Sunhilt Schumacher +33 1 45 24 96 19
E-mail : sunhilt.schumacher@oecd.org

4.3. Exploration d'un cas concret de relance de l'économie dans une zone en sortie de conflit de la région de la Mano River Union

Le Club, en collaboration avec l'UNHCR, mène une expérience de terrain qui permettra d'une part, d'analyser en profondeur un cas concret de zone touchée par un conflit violent ; et d'autre part, de tester sur cette zone une approche de relance économique locale qui tienne compte des spécificités des zones de conflits.

Les résultats de la mission de diagnostic d'une zone en sortie de conflit (Sierra Leone) seront disponibles en avril 2003³. Sur cette base, une réunion de concertation avec les partenaires

³ L'identification de cette zone reste à confirmer avec l'UNHCR qui est le partenaire principal du Secrétariat dans cette opération. La zone de Kailahun, au nord-est de la Sierra Leone et fortement interdépendante avec le Liberia et la Guinée est pressentie.

locaux et régionaux impliqués, et les bailleurs de fonds devrait être organisée afin de boucler le financement et les modalités de l'intervention pilote.

Par ailleurs, les résultats préliminaires seront présentés au séminaire de restitution prévu en décembre 2003.

Produits attendus

Produits	Echéance	Collaborations
Analyse des conflits et des risques en Afrique de l'Ouest (Cartographie commentée des zones de conflits potentiels)	Fin 2003	OCDE
Etude de cas de relance de l'économie locale en zone post-conflit dans la région de la Mano River Union		UNHCR
Séminaire régional de restitution en Afrique	Fin 2003	
Restitution de la réunion de consultation de Cotonou - Berlin	Mars 2003	
Séminaire de réflexion sur les conflits dans la région de la Mano River Union (Initiative de la Coopération française)	Mai 2003	Coopération française

Communication

OBJECTIFS/CIBLES	ACTIONS	OUTILS
Faciliter la tenue et l'impact de la réunion de Berlin	Donner un retentissement autour de cette réunion	Action presse prolongée avec une ouverture sur presse internationale
Accroître l'impact des résultats des études	Diffuser largement	Résumés pertinents Presse Site web Groupes de discussion électronique

V. ESPACES D'INTÉGRATION RÉGIONALE

Personne contact : Laurent Bossard : +33 (0) 1 45 24 78 55

E-mail : laurent.bossard@oecd.org

Le travail sur les espaces d'intégration régionale repose sur les deux principes suivants :

- Les réflexions stratégiques doivent être susceptibles d'éclairer l'action ;
- Les nouvelles approches doivent refléter les préoccupations des acteurs du terrain.

Sur la base des travaux effectués en 2002, deux conclusions peuvent être tirées :

- Les espaces frontaliers sont aujourd'hui les lieux où se posent avec le plus d'acuité les problèmes concrets de la coopération régionale, ainsi que les problèmes (de plus en plus importants en Afrique de l'Ouest) liés aux réfugiés.
- Les outils cartographiques font apparaître la dimension spatiale comme un moyen d'analyser les enjeux et problématiques.

5.1. Les espaces frontaliers

- *Mano River Union*

L'objectif est de contribuer à la définition d'une méthode opérationnelle de développement de ces espaces, en collaboration avec les acteurs nationaux et locaux désireux de s'impliquer.

Le travail est développé à partir de visites et/ou d'appui à des expériences de terrain. Parmi ces expériences de terrain, figure la zone nord-est de la Sierra Leone. Le travail sur cette zone est décrit au chapitre 4.3 du présent programme de travail, car il constitue un « cas concret » du dossier « Conflits ».

D'une façon générale, l'ensemble des observations et analyses développées sur les espaces frontaliers apportera des contributions aux dossiers « Conflits », « Gouvernance » et « Compétitivité » du programme de travail.

- *Les « pays-frontières » au Mali*

Suite à la réunion d'Accra en 2002, la direction des frontières du ministère de l'administration territoriale et des collectivités locales du Mali, a sollicité l'appui du Club pour une expérience de réforme des frontières de ce pays, sur la base d'une cogestion avec ses sept pays voisins. Il s'agit, pour le gouvernement du Mali, de donner un contenu opérationnel au concept de « pays-frontières » développé par le président Konaré.

En 2003, l'appui du Club à l'équipe de la direction malienne des frontières et les acteurs locaux se concentrera sur la définition des « pays-frontières » du Mali, ceci à partir des dynamiques économiques, de peuplement et d'échange. Une cartographie commentée de ces « pays-frontières » sera produite.

Les premiers enseignements méthodologiques de cette expérience seront tirés et un autre pays devrait être abordé en 2003.

- *Le cas SKBo*

Le Club est engagé dans une opération test de relance de l'économie locale – régionale sur la zone « Sikasso – Korhogo – Bobo Dioulasso ». La version finale du document de diagnostic et d'identification des enjeux de la coopération frontalière de la zone sera disponible début mars 2003.

Les événements en Côte d'Ivoire imposent une révision de la stratégie initiale qui prévoyait d'appuyer un processus participatif dans la zone SKBo à partir du premier diagnostic. En relation avec ses partenaires, le Club évaluera la pertinence d'une initiative en direction des acteurs locaux de cette zone pour renforcer les dynamiques de sortie de la crise actuelle.

- *Appui à des initiatives ponctuelles*

Le Club saisira les occasions qui se présenteront d'appuyer des initiatives d'acteurs locaux frontaliers soucieux de développer entre eux un dialogue dans les domaines de la prévention/résolution des crises, et du développement économique régional.

La possibilité d'un appui à une réunion des élus locaux sénégalais et mauritaniens du bassin du fleuve Sénégal, devrait se concrétiser en 2003. La démarche du Club sera centrée sur l'écoute et pourrait déboucher sur des actions concrètes susceptibles d'enrichir la réflexion du Club, tout en servant les objectifs des acteurs locaux.

5.2. Cartographie des espaces régionaux

L'objectif est de produire, à coûts raisonnables, des synthèses cartographiques ouest-africaines comme outil complémentaire d'analyse. Dans la mesure du possible, la réalisation de ces cartes reposera sur l'interview des acteurs les plus directement concernés par une problématique donnée.

En 2003, un exercice sera réalisé sur le thème des réseaux de transport terrestre dans la région Afrique de l'Ouest. La cartographie des principaux axes régionaux sera réalisée sur la base de l'analyse que les associations et syndicats de transporteurs font de ces axes de transport. Une analyse des axes inexistantes, ou en mauvais état (mais nécessaires du point de vue de ces professionnels), sera également réalisée.

Par ailleurs, le Club veillera à la prise en compte de la dimension spatiale dans les dossiers suivants :

- L'évolution des sous-espaces économiques régionaux ;
- Les perspectives de l'agriculture familiale en fonction des différentes situations géographiques ;
- Les conflits ;
- Les modes de gouvernance.

Produits Attendus

Produits	Echéance	Collaborations
Cartographie commentée des « pays-frontières »	2003	Ministère de l'administration territoriale et des collectivités locales du Mali
Diagnostic et identification des enjeux de la coopération frontalière : exemple de la zone SKBo	Mars 2003	PDM
Cartographie des espaces régionaux : les réseaux de transport terrestre en Afrique de l'Ouest	2003	Association et syndicat des transporteurs
Réunion sur le bassin du fleuve Sénégal	2003	Elus locaux du Sénégal et de Mauritanie

Communication

OBJECTIFS/CIBLES	ACTIONS	OUTILS
Informers les partenaires de l'évolution des travaux	Innovers dans présentation des résultats des études	Design attractif des cartes Mission sur le terrain
Informers les partenaires de l'évolution des travaux	Diffuser résultats	Presse Résumés attractifs

VI. PARTENARIATS

Personnes contact :

John Igué (+33 1 45 24 95 80) / Sunhilt Schumacher (96 19)

E-mail : john.igue@oecd.org / sunhilt.schumacher@oecd.org

6.1. Partenaires traditionnels

Le Club voudrait engager les partenaires régionaux sur les différents dossiers du programme de travail 2003. Ces partenariats se développent dans des domaines d'intérêts partagés et en fonction des événements clés. Ils seront concrétisés dans la mesure du possible par un protocole d'accord.

Voici quelques perspectives concrètes de partenariat :

- **CILSS** : Le partenariat sur le réseau de prévention des crises alimentaires se poursuivra à travers un appui logistique à l'organisation de la prochaine réunion du Réseau à Nouakchott (octobre/novembre 2003) et un appui technique sur l'analyse des prix et le développement des outils complémentaire au bilan céréalier.

Aussi, le Club assistera à deux réunions thématiques du CILSS :

1. Praia+9 sur le foncier ;
2. Le potentiel de la biodiversité agricole en Afrique de l'Ouest.

Le Club pourrait appuyer le CILSS autour d'un programme de renforcement des capacités sur la biodiversité, proposé par l'Institut de la Banque mondiale. D'autres collaborations informelles et ponctuelles se poursuivront pendant l'année (dossier Agriculture).

- **ROPPA** : La collaboration du Club avec ce réseau va continuer, à travers deux pistes :
 1. Implication du ROPPA dans les consultations autour du travail sur la transformation de l'agriculture en Afrique de l'Ouest ;
 2. Appui-conseil à travers un consultant-spécialiste sur le développement de mécanismes permettant d'influencer la mise en œuvre de la politique agricole de l'UEMOA.

- **PDM** : En 2003, le Club conduira (en collaboration avec le PDM) une revue des activités de la coopération internationale en direction des collectivités locales africaines. Elle sera menée en étroite relation avec le Groupe d'évaluation du CAD de l'OCDE. Elle fera l'objet d'une publication conjointe avec le PDM et sera présentée et discutée à l'occasion de AFRICITES III (décembre 2003, au Cameroun).

D'autres thèmes de collaboration restent à finaliser avec le PDM sur la base des propositions faites par ce dernier. Le Club souhaite notamment contribuer à la réalisation d'un livre sur l'économie locale à partir des enseignements du programme ECOLOC. Il souhaite également développer sa collaboration avec les réseaux d'élus locaux dans le cadre de son programme de travail, notamment dans les domaines des conflits, de la gouvernance et des espaces frontaliers.

6.2. Nouvelles orientations du partenariat

Suite à la réunion consultative de Cotonou ("Dynamique régionale et crises en Afrique de l'Ouest", 16 et 17 décembre 2002), de nouvelles demandes ont été formulées quant à la possibilité pour le Club d'élargir les bases de son partenariat en Afrique de l'Ouest.

A Cotonou, plusieurs participants ont souligné la nécessité de rétablir la confiance entre les différents acteurs de la région ouest-africaine pour la construction des relations durables entre les acteurs de la société civile, les acteurs économiques et les responsables du secteur public.

Dans cette perspective, le Club voudrait "mettre en réseau" les acteurs impliqués dans les conflits en visant :

- La constitution d'un groupe de personnalités ouest-africaines pour faire remonter les points de vue africains vers les pays de l'OCDE, apporter une expérience de terrain aux travaux du Club et en relayer les résultats.
- Parallèlement, le rétablissement de la confiance entre les responsables de la société civile, du public et du privé exige la constitution d'un groupe de veille stratégique comprenant des personnalités africaines engagées en faveur du régional.

Le Club amorcera par ailleurs le renforcement des partenariats traditionnels comme suit :

- Une assistance ponctuelle aux organisations d'intégration régionale pour mieux les accompagner dans la mise en application des recommandations de la concertation de Cotonou. Le Club se propose de les aider à renforcer leurs compétences dans la formulation et le pilotage de programmes régionaux en tenant compte de la généralisation des conflits dans la région. Dans ce cadre, une étroite collaboration sera engagée avec le Secrétariat de la CEDEAO, de l'UEMOA et le comité ad hoc du NEPAD, portant sur des sujets tels que la migration de travail, la gestion des espaces frontaliers et l'élaboration de textes favorisant la cogestion des ressources partagées.
- La coopération avec le GMAP et le REAO en vue de leur participation active à l'application des conclusions de Cotonou (rapprochement des opérateurs économiques sahéliens avec leurs homologues ghanéens et nigériens, fluidification des échanges commerciaux dans la région, etc.).

6.3. Les partenariats intra-OCDE

Comme le démontre l'ensemble du programme de travail, les partenariats intra-OCDE se multiplient et contribuent à la réflexion prospective du Club. Basé sur l'échange d'expérience dans le cas du pôle de développement, les collaborations s'articulent autour de thématiques de recherche ou autour d'événements (ex conférence de Dakar). Ces partenariats vont être amenés à se multiplier.

6.4. Autres partenariats

- L'initiative sur les stratégies agricoles africaines face aux marchés internationaux. Initié par la Coopération française, ce projet vise à promouvoir les intérêts de l'agriculture africaine face notamment aux politiques de subventions pratiquées dans les pays développés. Le Club entend favoriser la mise en débat de problèmes concrets, en relation avec ses partenaires régionaux. Les études et les débats qui seront issus de cette initiative s'inscriront dans la réflexion prospective régionale de l'Afrique de l'Ouest. Ceci se fera en collaboration avec le Centre pour la Coopération avec les Non-Membres, la direction de l'agriculture et les autres directions de l'OCDE intéressées.
- Coopération Sud-Sud autour de la compétitivité avec l'expérience d'autres régions africaines et asiatiques

VII. COMMUNICATION

Personne contact : Valérie Lafon +331 45 24 84 76

E-mail : valerie.lafon@oecd.org

Une stratégie de communication a été mise en place. Elle accompagne l'évolution du programme de travail du Club. Elle précise la vision, le rôle et le message de celui-ci et décline les publics cibles et les outils à mettre en place.

Dans sa note présentée lors du GOP en 2001, le Club identifiait de la manière suivante la « clientèle » du Club : *"Elle est constituée d'acteurs du Sud et du Nord intéressés, à différents niveaux, par le développement de l'Afrique de l'Ouest et la coopération : les décideurs, les praticiens, les « thinkers » ou chercheurs appliqués et le public intéressé"*.

La diversité de ses axes de travail, son adaptation perpétuelle à l'actualité, l'évolution des préoccupations de ses bailleurs et sa nouvelle fonction de pre-policy impliquent d'affiner ses publics cibles. Dans les publics cibles du Club, on retrouve :

- Les bailleurs du Club/les agences de coopération
- Les décideurs de la sous région
- L'OCDE
- Les partenaires du Club et les réseaux
- Public intéressé

Le rôle de la communication et les attentes par rapport au travail des pôles ont également été affinés :

1 - Il apparaît clairement que la communication ne doit plus être conçue comme réactive mais doit être associée aux processus dès leur lancement. Ceci est particulièrement important en ce qui concerne le travail des pôles et les nouveaux programmes mis en place. Cela signifie :

- Une rencontre plus régulière avec les "clients" du Club pour mieux définir leurs besoins et attentes ;
- Une présence régulière aux événements importants (réunions...) qui jalonnent l'évolution du travail sur chaque dossier ;
- Des missions sur le terrain afin de comprendre davantage les processus, de plus travailler sur l'aspect relationnel de chaque dossier et de proposer des produits de communication capables d'accompagner le travail des pôles.

2 - La communication doit être en mesure d'accompagner, de conseiller et de mettre son expertise à la disposition des pôles. Ceci afin de :

- Les aider à synthétiser les idées phares qui ressortent de leurs recherches ;
- Les aider à mieux identifier les publics cibles de leur recherche ;
- Les aider à mieux utiliser les outils de communication et les nouvelles technologies (groupe de discussion électronique, site web...)

3 - La communication doit valoriser l'aspect innovant du travail du Club en proposant également de nouveaux produits et de nouvelles approches. Cela se retrouve par exemple dans l'utilisation de cartes.

4 - La communication doit aider le Club à produire un discours commun. Et à avoir une image cohérente à l'extérieur

- En harmonisant les styles des documents produits par le Club ;
- En facilitant la compréhension, par les lecteurs extérieurs au Club, des documents produits par le Club ;
- En facilitant la compréhension et le partage des significations des termes employés au sein même du Club (par ex., mise en place d'un glossaire des termes compliqués) ;
- En développant des outils de communication généraux mis à jour régulièrement et permettant à chacun de présenter d'une manière cohérente le travail du Club.

L'ensemble de ces constats se décline en terme de produits. La communication va proposer et aider à la mise en place de produits adaptés au travail des pôles de recherche. Par ailleurs, les outils de communication génériques seront affinés :

- Les relations avec la presse seront largement développées avec la constitution d'un réseau de contact, tant en Afrique de l'Ouest qu'en Europe. Ce réseau permettra au Club de mieux communiquer autour d'événements tels que des conférences et d'assurer une meilleure diffusion de ses études phares.
- L'utilisation des nouvelles technologies reste une priorité pour le Club. Le site internet de l'OCDE rencontrant quelques problèmes pour répondre aux demandes de nos utilisateurs, un site parallèle est en cours de création. Il permettra la mise en place d'activités interactives (groupes de discussion électronique, site sécurisé réservé aux bailleurs, diffusion de produits audio...). Par ailleurs, le site de l'OCDE reste d'actualité et continuera à être la vitrine principale des activités du Club. L'évolution de ces deux sites dépendra des possibilités techniques du site de l'OCDE.

- En collaboration avec le management du Club, la communication accompagnera les synergies mises en place entre le Club, l'OCDE et le pôle de développement. De façon générique, la collaboration avec les services de communication de l'OCDE sera accrue afin de bénéficier de leurs outils et de leur expertise (coprésidence de réunion de coordinateurs de communication, participation à des comités éditoriaux...) et des produits de communication communs seront mis en place (documents de présentation des actions de l'OCDE en Afrique, présence sur des stands...).

VIII. PERSONNEL ET BUDGET

1. Personnel

L'équipe du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest est composée de 18 personnes dont 50 pour cent ayant rejoint l'équipe depuis moins d'un an. Parmi ceux-ci, on retrouve :

- Dix agents permanents, (dont deux personnes d'origine africaine)
- Deux personnes détachées de l'Allemagne et de l'Italie
- Six personnes avec des contrats à durée déterminée (dont trois personnes d'origine africaine).

Le Secrétariat du Club possède une structure relativement plate et souple qui est organisée autour de trois équipes pour donner un maximum de flexibilité (1) L'équipe de gestion (la Directrice, une détachée allemande et un conseiller africain); (2) une équipe travaillant autour des thèmes du programme de travail (administrateurs principaux, jeune professionnel, consultants) et (3) une équipe d'appui administratif et communication (agent administratif, une responsable de communication, consultants, assistants) travaillant pour l'ensemble du personnel. Par ailleurs, cette année le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest doit changer de locaux. Ce nouvel emplacement doit encore être précisé ainsi que la date de déménagement.

2. Budget

Le montant total du budget du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest s'élèvera à 3.5 millions d'euros pour l'année 2003. Ce budget représente une hausse importante en comparaison avec l'année 2002 et reflète l'intérêt accru des donateurs pour le programme de travail 2003.

ANNEXE

Exploration sur la replicabilité du modèle Club

Au sein du « pôle de développement » de l'OCDE et utilisant des reliquats du programme d'appui au secteur privé maintenant clôturé, le Club appuiera une réflexion sur l'avenir des pays de l'Afrique Centrale. Une étude géographique (comprenant une dimension prospective) sur les bassins économiques régionaux, centrée sur la République démocratique du Congo (RDC), sera menée. Cette étude devrait être disponible fin juin 2003. Le Club assurera la rédaction des termes de référence et le suivi de cette étude.